



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'OISE

Direction des relations avec les collectivités locales  
Bureau des affaires juridiques et de l'urbanisme

## AVIS AU PUBLIC

Projet d'aménagement de la ZAC "ECOPARC" par la communauté d'agglomération du Beauvaisis  
Communes de Beauvais et de Tillé

Par arrêté préfectoral du 12 septembre 2012, sont prescrites du lundi 8 octobre au mercredi 7 novembre 2012 inclus, sur le territoire des communes de Beauvais et de Tillé, les enquêtes publiques conjointes portant sur :

- l'utilité publique des travaux nécessaires à la réalisation du projet d'aménagement de la ZAC "ECOPARC",
- le parcellaire, afin d'identifier la ou les parcelles à exproprier et leurs propriétaires ou ayants droits,
- la demande d'autorisation au titre des articles L.214-1 à L.214-6 du code de l'environnement (loi sur l'eau).

### Permanences du commissaire enquêteur

Conformément à l'ordonnance du tribunal administratif d'Amiens, M. Philippe LEGLEYE, ingénieur en BTP en retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire et se tiendra à la disposition du public en mairies de Beauvais et de Tillé aux dates et heures suivantes :

- mairie de Tillé : lundi 8 octobre 2012 de 14 h 30 à 17 h 30
- mairie de Beauvais : samedi 20 octobre 2012 de 9 h à 12 h
- mairie de Tillé : samedi 27 octobre 2012 de 9 h à 12 h
- mairie de Beauvais : mercredi 7 novembre 2012 de 14 H 30 à 17 h 30

où toute correspondance pourra lui être également adressée.

M. Patrick MARTIN, contrôleur de travaux DDE en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant. Il remplace le titulaire en cas d'empêchement et exerce alors ses fonctions jusqu'au terme de la procédure.

### Dépôt des dossiers et registres

Pendant 31 jours consécutifs, les dossiers soumis à enquêtes seront mis à la disposition du public aux heures habituelles d'ouverture du secrétariat de la mairie.

A l'issue des enquêtes, les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public en mairies de Beauvais et de Tillé et à la Préfecture de l'Oise - direction des relations avec les collectivités locales – bureau des affaires juridiques et de l'urbanisme, pendant un an.

Pour le Préfet et par délégation,  
le Directeur par intérim

Sandrine GIRAULT